



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
12 août 2013
Français
Original: anglais

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Douzième session

Windhoek (Namibie), 17-26 septembre 2013

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire

Examen de la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie:

Résultats des institutions et organes subsidiaires de la Convention

Rapport sur les résultats du secrétariat de la Convention, du Mécanisme mondial, du Comité de la science et de la technologie et du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (2012-2013)

Note du secrétariat

Résumé

Conformément au plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018), le secrétariat de la Convention, le Mécanisme mondial, le Comité de la science et de la technologie et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention planifient et exécutent leurs travaux et en suivent l'état d'avancement au moyen de plans de travail quadriennaux et de programmes de travail biennaux chiffrés. Ces plans et programmes de travail sont établis selon une méthode de gestion axée sur les résultats, et leur contenu est approuvé par la Conférence des Parties. Les entités susmentionnées soumettent, à la fin de chaque exercice biennal, un rapport sur les résultats obtenus dans l'exécution de leurs plans et programmes de travail, selon une méthode de gestion axée sur les résultats. Le présent document constitue un rapport complet des résultats obtenus en 2012-2013 par le secrétariat de la Convention, le Mécanisme mondial, le Comité de la science et de la technologie et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur les ressources utilisées.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–3	3
II. Description générale des dépenses.....	4–10	3
III. Principales réalisations en 2012-2013.....	11	7
IV. Réalisations par objectif opérationnel.....	12–28	8
A. Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation.....	12–16	8
B. Objectif opérationnel 2: cadre d'action.....	17–20	12
C. Objectif opérationnel 3: science, technologie et connaissances.....	21–24	17
D. Objectif opérationnel 4: renforcement des capacités.....	25–26	23
E. Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie.....	27–28	24
V. Gestion et services.....	29–39	29
A. Secrétariat.....	29–32	29
B. Mécanisme mondial.....	33–39	32
VI. Conclusions et recommandations.....	40	35

I. Introduction

1. Conformément au plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie)¹, le secrétariat de la Convention, le Mécanisme mondial, le Comité de la science et de la technologie et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) planifient et exécutent leurs travaux et en suivent l'état d'avancement au moyen de plans de travail quadriennaux et de programmes de travail biennaux chiffrés. Ces plans et programmes de travail sont établis selon une méthode de gestion axée sur les résultats, et sont approuvés par la Conférence des Parties. Les entités susmentionnées soumettent, à la fin de chaque exercice biennal, un rapport sur l'exécution de leur programme de travail selon une méthode de gestion axée sur les résultats.

2. Le présent rapport global décrit les résultats obtenus et les ressources utilisées par le secrétariat, le Mécanisme mondial, le Comité de la science et de la technologie et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention en 2012-2013. Il fournit des informations détaillées sur la réalisation du plan et du programme de travail ainsi que sur les ressources utilisées par le secrétariat et le Mécanisme mondial.

3. En raison du cycle financier du Fonds international de développement agricole (FIDA), qui a administré les ressources du Mécanisme mondial au cours de l'exercice biennal 2012-2013, la date butoir concernant les informations financières contenues dans le présent document a été fixée au 31 mars 2013. En conséquence, des informations quant aux résultats obtenus s'arrêtent également à fin mars 2013. Toutefois, des informations complémentaires sont présentées à chaque fois que possible afin de fournir aux Parties les informations les plus à jour concernant l'état de ces résultats.

II. Description générale des dépenses

4. Le présent document décrit les progrès effectivement réalisés en vue d'obtenir les réalisations escomptées par rapport aux engagements définis dans le budget-programme approuvé. Les dépenses sont présentées par objet de dépenses. Des informations complémentaires figurent dans le document ICCD/COP(11)/8 consacré aux résultats financiers des fonds d'affectation spéciale de la Convention.

5. Le tableau 1a présente les dépenses au titre du budget de base du secrétariat au 31 mars 2013, par objet de dépenses. Si on prend à titre indicatif le taux idéal d'exécution du budget à ce stade de l'exercice biennal (62,5 %), on constate que la plupart des objets de dépense n'ont pas excédé les ressources prévues. On s'attend à ce que les dépenses au titre de la formation et des fournitures et du matériel augmentent d'ici à la fin de l'année. Au 31 mars 2013, le taux d'exécution du budget du secrétariat s'établissait à 69,9 % contre un taux d'exécution idéal de 70,8 %, ce qui signifie que le budget de base approuvé sera pleinement utilisé à la fin de l'exercice biennal.

¹ Décision 3/COP/8.

Tableau 1a
**Dépenses par objet de dépenses au titre du budget de base du secrétariat
 au 31 mars 2013**
 (En euros)

<i>Objet de dépenses</i>	<i>Budget approuvé 2012-2013</i>	<i>Dépenses au 31 mars 2013</i>	<i>Dépenses en pourcentage du budget</i>
Traitements et autres dépenses de personnel	7 478 375	4 095 340	54,8
Consultants	596 000	645 921	108,4
Voyages autorisés	599 000	486 039	81,1
Formation	300 100	19 188	6,4
Représentation	22 000	3 083	14,0
Frais généraux de fonctionnement	908 700	491 828	54,1
Fournitures et matériel	114 300	39 606	34,7
Frais d'administration communs (Bureaux des Nations Unies à Bonn/ONUG)	670 500	498 944	74,4
Total	10 688 975	6 279 949	58,8

6. Le tableau 1b présente les dépenses au titre du budget de base du Mécanisme mondial au 31 mars 2013². Les frais généraux de fonctionnement comprennent les contrats et les dépenses au titre des services.

Tableau 1b
**Dépenses par objet de dépenses du budget de base du Mécanisme mondial
 au 31 mars 2013**
 (En euros)

<i>Objet de dépenses</i>	<i>Budget approuvé 2012-2013</i>	<i>Dépenses au 31 mars 2013</i>	<i>Dépenses en pourcentage du budget</i>
Traitements et autres dépenses de personnel	3 495 172	1 702 843	48,7
Consultants		59 469	0,0
Voyages autorisés	74 000	26 078	35,2
Frais généraux de fonctionnement	62 000	274 691 ^a	443,1
Total	3 631 172	2 063 082	56,8

^a Pour ce qui est du Mécanisme mondial, cette catégorie de dépenses comprend les dépenses opérationnelles, les contrats institutionnels, les provisions pour sommes à recevoir et les dépenses au titre des services.

² La plupart du budget du Mécanisme mondial (55 %) a été consacré à l'objectif opérationnel 5, puis au Bureau de la Direction exécutive et de la gestion (30 %) et aux objectifs opérationnels 1 et 2 (15 %), la majorité de ces dépenses (30 %) étant consacrée à l'Afrique, l'Asie représentant 20 % et l'Amérique latine et les Caraïbes 15 %. Trente-cinq pour cent du budget a été consacré à la mise en œuvre d'activités au niveau mondial, principalement à la coopération Sud-Sud et aux initiatives interrégionales de renforcement des capacités. La plupart des ressources extrabudgétaires ont servi à appuyer l'action menée au niveau des pays (par exemple, analyses de situation, organisation d'ateliers, etc.).

7. Le tableau 1c présente les dépenses au titre du budget de base pour le Comité de la science et de la technologie au 31 mars 2013. Ces dépenses couvrent les dispositions prises pour les réunions du Bureau du Comité.

Tableau 1c

Dépenses par objet de dépenses au titre du budget de base du Comité de la science et de la technologie au 31 mars 2013

(En euros)

<i>Objet de dépenses</i>	<i>Budget approuvé 2012-2013</i>	<i>Dépenses au 31 mars 2013</i>	<i>Dépenses en pourcentage du budget</i>
Consultants		6 321	0,0
Voyages autorisés	68 400	34 112	49,9
Dispositions logistiques	7 600	1 149	15,1
Total	76 000	41 581	54,8

8. Le tableau 1d fournit des informations sur les dépenses au titre du budget de base du CRIC au 31 mars 2013. Les dépenses couvrent les dispositions prises pour les réunions du Bureau du Comité, dont le faible pourcentage à la date à laquelle les comptes ont été arrêtés tient au fait que le nombre de participants ayant bénéficié d'un financement a été moins élevé que prévu.

Tableau 1d

Dépenses par objet de dépenses au titre du budget de base du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention au 31 mars 2013

(En euros)

<i>Objet de dépenses</i>	<i>Budget approuvé 2012-2013</i>	<i>Dépenses au 31 mars 2013</i>	<i>Dépenses en pourcentage du budget</i>
Voyages autorisés	68 400	16 971	24,8
Dispositions logistiques	7 600	671	8,9
Total	76 000	17 642	23,2

9. Les tableaux 2a et 2b présentent de manière succincte la répartition des postes occupés par des membres du personnel engagés pour une durée déterminée. Au 1^{er} avril 2013, 49,5 postes étaient occupés par des fonctionnaires du secrétariat et 14 postes étaient occupés par des fonctionnaires du Mécanisme mondial.

Tableau 2a

Nombre de postes permanents et de postes pourvus au secrétariat par source de financement au 1^{er} avril 2013

	<i>Budget de base</i>		<i>Fonds complémentaires</i>		<i>Bureau des Nations Unies à Bonn</i>		<i>Dépenses d'appui au programme</i>		<i>Total</i>	
	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>
SSG	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
D-1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
P-5	7	7	0	0	0	0	3	3	10	10
P-4	7	7	0	0	0	0	3,5	3,5 ^a	10,5	10,5

	<i>Budget de base</i>		<i>Fonds complémentaires</i>		<i>Bureau des Nations Unies à Bonn</i>		<i>Dépenses d'appui au programme</i>		<i>Total</i>	
	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>
P-3	4	4	3	3	1	1	2	0	10	8
P-2	1	1	1	1	0	0	0	0	2	2
Total partiel	21	20	4	4	1	1	8,5	6,5	34,5	31,5
Agents des services généraux	10	9	0	0	3	3	6	6	19	18
Total	31	29	4	4	4	4	14,5	12,5	53,5	49,5

Abréviations: SSG = Sous-Secrétaire général, D = Directeur, P = Administrateur.

^a Le financement d'un poste P-4 est partagé entre les secrétariats de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention sur la diversité biologique.

Tableau 2b

Nombre de postes permanents et de postes pourvus du Mécanisme mondial par source de financement au 1^{er} avril 2013

	<i>Budget de base</i>		<i>Fonds complémentaires</i>		<i>Total</i>	
	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Pourvu</i>
D-2	1	0	0	0	1	0
D-1	1	1	0	0	1	1
P-5	2	2	0	0	2	2
P-4	3	2	0	0	3	2
P-3	0	0	2	2	2	2
P-2	2	2	0	0	2	2
Total partiel	9	7	2	2	11	9
Agents des services généraux	5	4	1	1	6	5
Total	14	11	3	3	17	14

Abréviations: D = Directeur, P = Administrateur.

10. Le tableau 3 montre la répartition par zone géographique et par sexe des fonctionnaires en poste au secrétariat de la Convention et au Mécanisme mondial dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

Tableau 3
Répartition par zone géographique et par sexe des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur au 1^{er} avril 2013

Classe	Afrique	Asie	Groupe des États			Hommes	Femmes	Pourvus
			Amérique latine et Caraïbes	Europe centrale et orientale	d'Europe occidentale et autres États			
SSG	1	0	0	0	0	1	0	1
D-1	0	0	0	0	1	0	1	1
P-5	4	1	1	0	6	9	3	12
P-4	2	4	2	0	5	8	5	13
P-3	1	2	1	1	5	5	5	10
P-2	0	0	0	0	4	1	3	4
Total	8	7	4	1	21	24	17	41
Pourcentage du total	19,5	17,1	9,8	2,4	51,2	58,5	41,5	100,0

Abréviations: SSG = Sous-Secrétaire général, D = Directeur, P = Administrateur.

III. Principales réalisations en 2012-2013

11. Les principales réalisations de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires ainsi que du secrétariat et du Mécanisme mondial en 2012-2013 sont les suivantes:

a) L'importance de la lutte contre la désertification/dégradation des sols et la sécheresse (DDTS) a été de plus en plus reconnue au plus haut niveau, et par un nombre croissant de parties prenantes;

b) De nombreux partenaires clefs de la coopération, tels que les principales institutions spécialisées et les principaux organismes du système des Nations Unies, les institutions scientifiques et les pays donateurs ont adopté des initiatives qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Stratégie;

c) La participation de la communauté scientifique au processus mis en place dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification s'est considérablement renforcée, notamment à l'occasion des conférences scientifiques organisées dans le cadre de la Convention;

d) Le premier cycle de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, qui couvre aussi bien le suivi des incidences de la désertification que les indicateurs de performance correspondant aux divers objectifs opérationnels, a fourni des informations sur les progrès réalisés et a orienté la poursuite des activités de surveillance et d'établissement de rapports;

e) Un soutien a été apporté en faveur de la coopération régionale;

f) Les pays touchés ont reçu un appui de plus en plus important afin d'aligner leur programme d'action national avec la Stratégie et d'adopter des cadres d'investissement intégrés;

g) De nouvelles possibilités de financement, notamment en vue de l'appui à la gestion durable des terres au niveau des pays, ont été identifiées et l'accès à ces sources a été facilité.

IV. Réalisations par objectif opérationnel

A. Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation

12. Au titre de l'objectif opérationnel 1, le secrétariat a contribué à mieux faire prendre conscience du fait que la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) constitue l'une des solutions aux grands problèmes mondiaux. Le recours aux outils de partage de l'information du secrétariat s'est sensiblement développé. La plupart des grandes manifestations et des grandes campagnes, telles que la remise du prix Terre pour la vie et la Journée de la Terre, ont été très populaires, et les champions et les ambassadeurs des terres arides, notamment Miss Univers 2012, Leila Lopez, ont suscité pour la Convention une attention beaucoup plus importante que prévu.

13. Les dispositions de la Convention figurent en bonne place dans de nombreux mécanismes internationaux, comme en témoigne par exemple le document final adopté à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Les unités de coordination régionales ont encouragé, dans la limite de leurs ressources, l'application de la Convention à l'occasion d'importantes réunions et manifestations tenues dans chaque région.

14. Les mécanismes mis en place pour assurer la participation des organisations de la société civile ont été améliorés grâce à l'adoption de critères destinés à garantir un processus de sélection équitable, bien que le manque de ressources pour financer la participation de ces organisations reste un problème. Le secrétariat a continué de partager activement des informations avec les organisations de la société civile au moyen d'outils en ligne.

15. Le Mécanisme mondial a examiné dans ses 12 forums mondiaux, dont le Forum des Nations Unies sur les forêts et le Groupe consultatif sur le financement du partenariat de collaboration sur les forêts, les questions financières liées à la mise en œuvre de la Convention. Il a également assuré la direction de la rédaction du chapitre 4 de l'étude de 2012 du Groupe consultatif de financement consacré aux obstacles à un financement durable pour les forêts. En 2013, le Forum des Nations Unies sur les forêts a adopté une décision relative au financement, qui porte notamment sur les obstacles au financement.

16. La participation active des organisations de la société civile et des institutions scientifiques à l'élaboration de stratégies de financement intégrées et de cadres de financement intégrés, ainsi qu'aux ateliers consacrés à la conception des stratégies de financement intégrées, constitue l'un des principaux aspects de l'action du Mécanisme mondial aux niveaux national, régional et mondial.

Produit 1.1: Les principaux groupes d'intérêts sont efficacement informés des problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse (DDTS) ainsi que des synergies entre la lutte contre ces problèmes et l'adaptation aux changements climatiques, leur atténuation et la préservation de la diversité biologique, aux niveaux international, national et local.

Réalizations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 1.1.1: Plus grande sensibilisation aux mesures à prendre en matière de DDTS, considérées comme un des moyens de résoudre certains grands problèmes mondiaux	Mesure dans laquelle les Parties et d'autres parties prenantes utilisent les programmes et supports de sensibilisation de la Convention <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Augmentation par rapport à 2011 du nombre de visites du site Web de la Convention, d'articles publiés sur la DDTS ou la gestion durable des terres, de demandes des médias et d'abonnés à LandScan</i>	<p>Le secrétariat a mis l'accent sur des produits de communication consacrés à un thème ou à une manifestation particulier. Par rapport à 2010-2011, les campagnes et les manifestations de sensibilisation ont été plus importantes et ont été marquées par la présence d'un plus grand nombre de personnalités de haut niveau ou par d'autres facteurs présentant un intérêt marqué pour les médias. En moyenne, le nombre de connexions mensuelles au site Web de la Convention est passé de 24 000 en 2011 à 56 000 en 2013. La base de données interne sur les médias est passée de 1 500 entrées en 2010 à plus de 4 300 en 2012 et le nombre d'abonnés à LandScan est passé de 112 en 2011 à 735 en 2013.</p> <p>Les ambassadeurs des zones arides ont activement fait connaître la Convention. Les premiers prix Terre pour la vie ont été remis en 2012. Le programme de Champion des zones arides a été lancé en 2013 et a attribué jusqu'à présent des activités en matière de gestion durable des terres dans cinq pays.</p> <p>Deux Journées de la Terre ont été organisées. Le Pavillon des Conventions de Rio de Janeiro s'est tenu à deux reprises et deux stages de formation à des questions liées à la DDTS ont été organisés à l'intention de journalistes.</p> <p>Les unités de coordination régionales ont collecté régulièrement des documents d'information présentant un intérêt important pour les médias et ont contacté les partenaires régionaux potentiels pour les inviter à collaborer à des actions de sensibilisation.</p>

Produit 1.2: Les questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse sont abordées dans les instances internationales pertinentes, notamment celles concernant le commerce des produits agricoles, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le développement rural, le développement durable et la lutte contre la pauvreté.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 1.2.1: Le secrétariat contribue activement à faire reconnaître la Convention comme référence normative et comme centre mondial de coordination pour les questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'invitations à présider des manifestations de haut niveau ou à y prendre la parole adressées au secrétariat • Nombre de références à la Convention dans les conclusions et les résolutions issues des réunions des Nations Unies et des mécanismes régionaux et sous-régionaux dans lesquels le secrétariat a pris la parole 	<p>Le secrétariat a activement défendu l'idée de traiter la question de la DDTS lors des préparatifs de la Conférence Rio+20 et de la Conférence proprement dit, ce qui a contribué à la prise en compte de questions liées à la désertification dans le document final de la Conférence. Le Secrétaire exécutif a participé à 25 réunions et conférences de haut niveau au cours desquelles il a prononcé l'un des principaux discours, a présidé une session ou a participé à une table ronde. Toutes ces réunions de haut niveau ont fait référence à la Convention ou à la DDTS.</p> <p>Le nombre d'invitations à présider des manifestations ou à y prendre part adressées au secrétariat s'est établi à environ 200, soit le même nombre à peu près qu'au cours de l'exercice biennal précédent.</p> <p>Les unités de coordination régionales ont fait plus largement connaître la Convention à l'occasion de diverses réunions sous-régionales ou régionales ou dans le cadre de divers mécanismes qui tous ont fait référence à la Convention ou à la DDTS dans leurs conclusions.</p>
Mécanisme mondial: 1.2.01: Les aspects financiers de la gestion durable des terres sont examinés par les instances compétentes	Nombre d'instances mondiales compétentes auxquelles le Mécanisme mondial participe et qui examinent les aspects financiers de la gestion durable des terres	Le Mécanisme mondial a participé, en mettant l'accent sur les mécanismes de financement novateurs, à 12 instances mondiales en rapport avec le financement de la gestion durable des terres, notamment le Forum des Nations Unies sur les forêts (gestion durable des forêts), la Convention sur la diversité biologique et la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural.

Produit 1.3: Les organisations de la société civile et les milieux scientifiques du Nord comme du Sud sont de plus en plus largement associés en tant que parties prenantes aux activités liées à la Convention, et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse.

Réalizations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 1.3.1: Les mécanismes de participation des organisations de la société civile sont améliorés; les organisations qui sont parrainées prennent davantage d'initiatives en matière de sensibilisation et elles bénéficient d'un meilleur financement pour participer aux réunions	<ul style="list-style-type: none"> • Volume des ressources financières consacrées à la participation des organisations de la société civile aux sessions de la Conférence des Parties à la Convention • Nombre d'initiatives menées en matière de sensibilisation par les organisations de la société civile parrainées • Mesure dans laquelle les rapports de la Conférence des Parties et du CRIC reprennent des contributions des organisations de la société civile 	<p>Le mécanisme destiné à assurer une participation équilibrée des organisations de la société civile a été mis en œuvre pour la onzième session du CRIC. Trente organisations, représentant toutes les régions touchées, étaient présentes, et la participation de sept d'entre elles a été financée par l'intermédiaire du secrétariat de la Convention. Les représentants de ces organisations ont prononcé 27 déclarations lors des séances officielles autres que les séances du dialogue ouvert lors de la onzième session du CRIC.</p> <p>En vue de la onzième session du CRIC et de la troisième session extraordinaire du Comité de la science et de la technologie, le secrétariat a fourni aux organisations de la société civile des informations en rapport avec les points de l'ordre du jour et les questions de procédure de ces sessions. La planification des réunions préparatoires des organisations de la société civile en vue de la onzième session de la Conférence des Parties est en cours, et des documents d'information sont préparés à cet effet.</p> <p>Des communications ont régulièrement été envoyées par courrier électronique aux organisations accréditées de la société civile. La mise en place d'une plate-forme en ligne est prévue afin de développer la communication et le partage d'informations entre organisations de la société civile.</p> <p>Les unités de coordination régionale ont servi de points de contact régionaux aux organisations de la société civile pour les questions liées à la Convention et ont appuyé les initiatives régionales visant à faire participer ces organisations aux activités liées à la Convention.</p> <p>Le secrétariat continue de fournir un appui au Sustainable Land Management Business Forum et à la Business Task Force.</p>

Produit 1.3: Les organisations de la société civile et les milieux scientifiques du Nord comme du Sud sont de plus en plus largement associés en tant que parties prenantes aux activités liées à la Convention, et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse.

<p>Mécanisme mondial: 1.3.01: Les organisations de la société civile participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées et des cadres d'investissement intégrés</p>	<p>Nombre de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement intégrés soutenus par le Mécanisme auquel les organisations de la société civile participent</p>	<p>Le Mécanisme mondial a facilité la participation d'organisations de la société civile à l'ensemble des stratégies de financement intégrées et a appuyé les réseaux d'organisations de la société civile aux niveaux national et régional, y compris s'agissant de nombreuses activités de coopération Sud-Sud.</p>
<p>Mécanisme mondial: 1.3.02: Les contributions du Mécanisme mondial ont pour effet direct d'inciter les milieux scientifiques à rassembler les arguments économiques en faveur de l'accroissement de l'investissement dans la gestion durable des terres</p>	<p>Nombre d'organismes scientifiques participant à des mécanismes liés à la gestion durable des terres appuyés par le Mécanisme mondial</p>	<p>Le Mécanisme mondial participe à 27 initiatives aux niveaux national et mondial avec des organismes scientifiques, notamment le consortium Offering Sustainable Land-use Options (OSLO).</p>
<p>Programme de travail commun: contributions communes à au moins quatre instances et mécanismes</p>		<p>Le secrétariat et le Mécanisme mondial ont préparé des contributions communes pour neuf réunions et mécanismes internationaux.</p>

B. Objectif opérationnel 2: cadre d'action

17. Dans le cadre de l'objectif opérationnel 2, le secrétariat a fourni un appui accru aux pays touchés afin de leur permettre d'aligner leur programme d'action national (PAN) sur la Stratégie. D'après les données les plus récentes recueillies, 11 pays ont aligné leur PAN, 27 ont fait état de progrès importants et 40 ont engagé le processus d'alignement ou sont sur le point de l'engager. L'alignement des programmes d'action sous-régionaux et régionaux a progressé à l'occasion de trois ateliers sous-régionaux.

18. Le secrétariat a coopéré avec de grandes organisations multilatérales de coopération et de grands programmes afin qu'ils appuient davantage divers aspects de la mise en œuvre de la Convention et a encouragé une meilleure compréhension des liens existants avec les actions visant à répondre aux problèmes causés par les changements climatiques, la biodiversité, la rareté de l'eau, la foresterie, les disparités entre les sexes et les migrations. La gestion durable des terres et l'importance qu'il y a à traiter des problèmes liés à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse apparaissent de plus en plus dans les rapports et les décisions concernant ces thèmes et, en conséquence, ces questions sont intégrées de plus en plus dans les stratégies des partenaires du développement.

19. L'appui apporté par le Mécanisme mondial à l'élaboration des PAN ou à leur alignement avec la Stratégie a été intégré dans le mécanisme de développement et de mise en œuvre de stratégies de financement intégrées et de cadres de financement intégrés, et a augmenté de près de 50 % au cours de la période biennale. Les capacités de mobilisation de ressources des parties prenantes à tous les niveaux ont été renforcées grâce à l'organisation d'ateliers spécifiquement consacrés à l'alignement des PAN sur la Stratégie, aux stratégies de financement intégrées, aux mécanismes novateurs de financement et au transfert de technologie, à l'intention notamment des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et des petits États insulaires en développement. L'appui fourni concernait notamment l'intégration de la question de la DDTS et de la gestion durable des terres dans les mécanismes nationaux et budgétaires comme dans les plates-formes et les mécanismes de coordination de la Convention ou les programmes nationaux de gestion durable des terres.

20. Le Mécanisme mondial a appuyé, en vue de dégager des synergies, la mise en œuvre des Conventions de Rio dans le cadre d'une étroite collaboration avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et le bureau de l'Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB), notamment s'agissant de la valorisation économique des terres et de la biodiversité dans les zones arides ainsi que des mécanismes d'incitation. En ce qui concerne la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Mécanisme mondial a coorganisé une série d'ateliers sous-régionaux en Afrique en coopération avec des communautés économiques régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe ainsi qu'avec des organismes des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Programme des Nations Unies pour le développement). Ces ateliers, auxquels étaient représentés 34 pays, avaient pour objectif de renforcer les capacités des centres nationaux de liaison pour la Convention sur la désertification et la Convention-cadre sur les changements climatiques à mobiliser pour la gestion durable des terres des ressources provenant des mécanismes de financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Produit 2.1: Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et économiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués, et des mesures appropriées sont recommandées en vue de les supprimer.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Programme de travail commun: 2.1: Appui apporté à la coopération et à la coordination régionales pour la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et la promotion d'une gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes d'action régionaux et de programmes d'action sous-régionaux qui sont alignés sur la Stratégie • Utilisation par les parties des services des unités de coordination régionales 	<p>Les unités de coordination régionales ont fourni un appui pour l'alignement du programme d'action régional pour l'Asie avec la Stratégie, et un programme d'action régional révisé a été préparé. Trois ateliers sous-régionaux ont débouché sur l'alignement des plans d'action sous-régionaux pour l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest avec la Stratégie.</p> <p>En Europe centrale et orientale, la feuille de route pour la mise en place d'un programme d'action régional a été adoptée.</p>

Produit 2.1: Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et économiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués, et des mesures appropriées sont recommandées en vue de les supprimer.

<p>Secrétariat: 2.1.2: Les pays parties touchés bénéficient d'un appui accru des principaux organismes et programmes de coopération multilatéraux pour élaborer leurs programmes d'action nationaux et de gestion durable des terres et lutter contre la DDTS</p>	<p>Mesure dans laquelle les politiques et les méthodes du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) prennent en considération les travaux menés dans le cadre de la Convention</p>	<p>Les unités de coordination régionales ont fourni un appui aux comités régionaux pour l'Afrique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes et ont organisé la première réunion des présidents régionaux en Europe centrale et orientale.</p> <p>Les unités de coordination régionales ont également organisé des réunions régionales préparatoires à la troisième session extraordinaire du Comité scientifique et technique et à la onzième session du CRIC, et préparent les réunions régionales en vue de la session de la Conférence des parties.</p> <p>Suite au Global Drylands Report (Rapport sur les zones arides dans le monde), le secrétariat a préparé un plan d'action en vue d'une coopération entre diverses parties prenantes dans le domaine des terres arides. Le plan d'action sera soumis à la Conférence des parties à sa onzième session.</p> <p>Le secrétariat collabore avec l'OMM, la FAO et le programme de renforcement des capacités de la décennie des Nations Unies pour l'eau afin d'aider les pays à élaborer des politiques de gestion de la sécheresse.</p> <p>Le secrétariat a travaillé avec l'UICN afin d'assurer la prise en compte systématique des questions de biodiversité des terres arides et de la disparité entre les sexes. Ils ont publié en 2012 une publication intitulée «Conserving Dryland Biodiversity» et organisé en commun plusieurs manifestations.</p> <p>La coopération avec le PNUD et le PNUE s'est poursuivie et le secrétariat travaillera avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin de dégager des synergies avec les projets de recherche sur les sols de l'AIEA au cours du cycle de coopération technique 2014-2015.</p>
<p>Mécanisme mondial: 2.1.01: L'élaboration de stratégies de financement intégrées en faveur de la gestion durable des terres contribue à l'alignement des programmes d'action nationaux sur la Stratégie</p>	<p>Nombre de stratégies de financement intégrées contribuant à la révision et à l'alignement des programmes d'action nationaux</p>	<p>Le Mécanisme mondial a veillé dans 28 pays à ce que l'alignement des stratégies de financement intégrées et des cadres de financement intégrés ainsi que des programmes d'action nationaux dégagent d'importantes synergies.</p>

Produit 2.2: Les pays parties touchés révisent leur programme d'action national pour en faire un document de stratégie fondé sur des données de référence biophysiques et socioéconomiques et l'incorporent dans les cadres d'investissements intégrés.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Programme de travail commun: 2.2: Efficacité accrue des services d'appui fournis aux pays aux fins de l'alignement et de l'intégration de leur programme d'action national	Nombre de programmes d'action nationaux alignés sur la Stratégie	Le secrétariat et le Mécanisme mondial ont organisé, avec d'autres partenaires, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le PNUE et des organisations sous-régionales, une série d'ateliers consacrés au renforcement des capacités en vue de l'alignement des programmes d'action nationaux. Ils ont également fourni aux pays un appui technique et des conseils. La préparation d'un outil pédagogique pour l'intégration des plans d'action nationaux et des stratégies intégrées et d'investissement en est à sa dernière phase. Le secrétariat a participé à des initiatives de coopération régionale telles que la Grande muraille verte dans le Sahel, consacrée à des questions en rapport avec la DDTS.

Produit 2.3: Les pays parties touchés intègrent leur programme d'action national et les questions liées à la gestion durable des terres et à la dégradation des terres dans leur plan de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Mécanisme mondial: 2.3.01: Les stratégies de financement intégrées mettent en évidence les possibilités d'investissement au profit des priorités du plan d'action national dans les documents relatifs au développement tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans et politiques sectoriels et d'investissement	Nombre de pays parties touchés soutenus par le Mécanisme mondial qui se concentrent de façon stratégique sur les liens entre le développement, la réduction de la pauvreté et le financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres	La prise en compte systématique de la gestion durable des terres dans les mécanismes nationaux de développement a fait partie intégrante du mécanisme d'élaboration des cadres de financement intégrés et était l'une des priorités du Mécanisme mondial dans 32 pays.

Produit 2.4: Les pays parties développés intègrent les objectifs de la Convention et l'intervention en faveur de la gestion durable des terres dans leur programme/projet de coopération pour le développement en même temps qu'ils appuient les plans sectoriels et d'investissement nationaux.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Mécanisme mondial: 2.4.01: La gestion durable des terres est prise en compte de façon systématique dans les politiques de développement des pays parties développés	Nombre de mécanismes regroupant plusieurs donateurs et de donateurs individuels qui intègrent les questions liées à la gestion durable des terres dans leurs politiques de développement	Le Mécanisme mondial a axé son action à l'égard des pays parties développés par le biais de mécanismes tels que la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine.
Secrétariat: 2.4.1: Les questions liées à la DDTS et à la gestion durable des terres sont intégrées dans les programmes de développement	Mesure dans laquelle les pays développés inscrivent des questions liées à la DDTS dans les programmes d'instance multilatérale	Des questions liées à la DDTS figuraient dans la proposition de la Commission européenne concernant la suite à donner à Rio+20 ainsi qu'à l'ordre du jour de l'examen par le Groupe des 8 de l'Initiative sur les politiques de l'Union africaine et de l'initiative Land Matrix.

Produit 2.5: Des mesures propices aux synergies entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements sont mises en place de façon à accroître l'impact des interventions.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 2.5.1: Meilleure compréhension de l'importance de la DDTS et de la gestion durable des terres dans les questions liées aux changements climatiques et à la biodiversité	Place faite à la Convention, à la DDTS et à la gestion durable des terres dans les documents et les décisions relatifs aux changements climatiques et à la biodiversité	<p>La Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité a adopté une décision sur la remise en état des écosystèmes, et les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention sur la désertification renforceront leur collaboration dans ce domaine. Les secrétariats des deux Conventions ont organisé en avril 2013 un atelier sur les synergies.</p> <p>Les possibilités d'intégrer les questions liées à la DDTS ont été identifiées à l'occasion des négociations REDD sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts ainsi que de l'examen de l'agriculture dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques.</p> <p>En 2012, les secrétariats des trois Conventions de Rio ont organisé conjointement des manifestations pour célébrer le vingtième anniversaire de ces conventions. En 2013, lors de la douzième réunion du Groupe de liaison, les trois secrétariats sont parvenus à un accord au sujet des éléments sur lesquels portera leur collaboration.</p>

Produit 2.5: Des mesures propices aux synergies entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements sont mises en place de façon à accroître l'impact des interventions.

<p>Secrétariat: 2.5.2: Meilleure compréhension des liens entre la mise en œuvre de la Convention et les moyens de répondre aux problèmes de la sécurité alimentaire, de la rareté de l'eau et de la sécheresse, de la foresterie, des disparités entre les sexes et des migrations</p>	<p>Place faite à la Convention, à la DDTS et à la gestion durable des terres dans les documents et les décisions concernant la sécurité alimentaire, la rareté de l'eau et la sécheresse, la foresterie, les disparités entre les sexes et les migrations, à partir des contributions du secrétariat</p>	<p>Le secrétariat a rejoint l'OMM, la FAO et d'autres organismes des Nations Unies pour l'organisation en 2013 d'une réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse. Le document final adopté à l'issue de cette réunion est conforme aux objectifs de la Convention sur la désertification.</p> <p>Le sixième rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau est en cours de préparation et le secrétariat travaille avec ONU-Eau à la promotion de la Convention sur la désertification.</p> <p>Concernant la foresterie, de nombreux rapports et publications du Forum des Nations Unies sur les forêts et de la Plate-forme sur les forêts font référence à des questions liées à la DDTS. Des manifestations telles que le Forum mondial sur les paysages, qui se tiendra bientôt, prennent en compte des questions liées à la Convention.</p> <p>Le secrétariat a coorganisé lors de Rio+20 et de la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique des manifestations consacrées aux disparités entre les sexes et à la préparation de l'indice sur les femmes et l'environnement.</p>
<p>Mécanisme mondial: 2.5.01: Accroissement du financement de la gestion durable des terres grâce à la mise en œuvre synergique des Conventions de Rio</p>	<p>Nombre de manifestations mondiales et régionales liées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique auxquelles contribuent le Mécanisme mondial</p>	<p>Le Mécanisme mondial a participé aux sessions de 2012 des Conférences des Parties à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention-cadre sur les changements climatiques et a appuyé plusieurs initiatives prises dans le cadre de ces deux Conventions, notamment l'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité et des ateliers nationaux et sous-régionaux consacrés au financement de la gestion durable des terres qui ont rassemblé des représentants des centres nationaux de liaison pour la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la désertification.</p>

C. Objectif opérationnel 3: science, technologie et connaissances

21. Le secrétariat a aidé les Parties à évaluer, par l'intermédiaire du Comité, les progrès réalisés au regard des quatre objectifs stratégiques et des cinq objectifs opérationnels de la Stratégie, en s'appuyant sur les rapports présentés dans le cadre du système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (système PRAIS). Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) n'a pas offert de renforcement des capacités à l'appui de

l'établissement des rapports au titre de la Convention, mais a proposé à la place, pour la première fois, des activités habilitantes aux pays remplissant les conditions voulues pour leur permettre de présenter leurs rapports et de formuler et/ou aligner leurs programmes d'action. En conséquence, et par suite également de la lenteur du décaissement des fonds du FEM aux Parties et des rapports exigeants à rendre sur les indicateurs d'impact, le nombre de rapports soumis a été plus faible qu'au cours de la période précédente, qui bénéficiait d'un programme mondial d'appui du FEM.

22. Le Comité a aussi envisagé de renforcer ses liens avec d'autres processus internationaux, tenu une séance de dialogue ouvert avec les organisations de la société civile et continué d'encadrer le processus itératif de perfectionnement des outils et méthodes d'établissement de rapports.

23. Le processus itératif de perfectionnement des indicateurs d'impact pour l'évaluation des progrès réalisés en faveur des objectifs stratégiques 1 à 3 a avancé sous l'égide du Comité de la science et de la technologie. Pour la deuxième conférence scientifique, environ 390 notes de synthèse ont été soumises parmi lesquelles 177 ont été acceptées aux fins de présentation. Environ 500 scientifiques et représentants du CST ont participé à la conférence. À la onzième session de la Conférence des Parties, les Parties poursuivront l'examen des moyens possibles de fournir des avis scientifiques au processus de la Convention, en s'appuyant sur les recommandations du Groupe de travail spécial chargé d'analyser plus avant les moyens de fournir des avis scientifiques sur l'atténuation de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse quant à ceux des moyens qui ont bien fonctionné au cours de l'exercice biennal. Une autre étape importante a été franchie en 2012 concernant l'amélioration de l'interface science-politiques aux fins de la Convention avec la progression du projet de Portail de partage des connaissances scientifiques.

24. Au titre de cet objectif opérationnel, le secrétariat a aussi facilité les travaux menés par le Groupe de travail intersessions pour établir l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie.

Résultat 3.1: Un soutien est apporté pour le suivi national de l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques et l'analyse de la vulnérabilité correspondante dans les pays touchés.

Résultat 3.2: Une base de référence est constituée à partir des données les plus fiables disponibles concernant l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques, et les approches scientifiques en la matière sont peu à peu harmonisées.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat 3.1.1: Fourniture d'un appui efficace aux Parties touchées pour l'évaluation de la mise en œuvre des cinq objectifs opérationnels de la Stratégie Programme de travail conjoint: 3.1: L'examen par le Comité de la situation du financement de la mise en œuvre de la Convention se fonde sur des informations fiables	Mesure dans laquelle les rapports des Parties sont conformes aux directives correspondantes <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Au moins 75 % des rapports reçus sont conformes aux directives</i> 50 % au moins des recommandations formulées par le Mécanisme mondial et par le secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du Comité	Pour préparer l'exercice de présentation de rapports au regard des objectifs opérationnels en 2012, le secrétariat a mis en application de nombreuses mises à jour et fonctionnalités nouvelles des outils d'établissement de rapports, y compris des versions révisées ou nouvelles des modèles, un nouveau plan facilitant l'établissement de rapports, des fonctionnalités propres à réduire les besoins en matière de soutien technique, et une version hors ligne permettant de faciliter la collecte et la compilation de données au niveau national. Des procédures ont été mises au point pour les contrôles de la qualité des données. Pour les objectifs opérationnels 5 et 4, le Mécanisme mondial a joué un grand rôle dans la révision des outils d'établissement de rapports.

Résultat 3.1: Un soutien est apporté pour le suivi national de l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques et l'analyse de la vulnérabilité correspondante dans les pays touchés.

Résultat 3.2: Une base de référence est constituée à partir des données les plus fiables disponibles concernant l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques, et les approches scientifiques en la matière sont peu à peu harmonisées.

Un service d'assistance a été créé pour aider au règlement des problèmes techniques et méthodologiques en rapport avec le processus d'établissement de rapports et d'examen.

À la date limite, 71 pays parties touchés et 9 pays développés parties avaient présenté leurs rapports nationaux. Les rapports soumis par les pays parties touchés étaient complets à 90 %, soit un niveau comparable à celui atteint en 2010.

Pour la onzième session du Comité, le secrétariat a compilé et analysé le contenu des rapports et établi une documentation en vue de l'examen des progrès accomplis au regard des cinq objectifs opérationnels. Il a aussi effectué une analyse de tendance sur la participation des organisations de la société civile et des établissements scientifiques et techniques dans le processus d'établissement de rapports de 2012.

Le secrétariat a recueilli les observations des entités établissant des rapports sur les indicateurs de résultats et d'impact, et il a rassemblé et présenté ces éléments d'information pour examen en vue du perfectionnement des indicateurs.

Les unités de coordination régionale (UCR) ont procédé à une analyse préliminaire par région et à un contrôle de la qualité des données à partir des informations reçues des entités établissant des rapports. Les UCR ont aussi aidé les Parties de chaque région à formuler leurs principales préoccupations et à élaborer des positions régionales en rapport avec les objectifs opérationnels.

Secrétariat: 3.1.2:
Fourniture d'un appui efficace aux Parties pour évaluer les effets des actions menées, en mettant l'accent sur les progrès accomplis au regard des objectifs stratégiques de la Stratégie

Mesure dans laquelle les rapports des pays touchés sont conformes aux directives correspondantes

Objectif pour 2013:

Au moins 75 % des rapports reçus sont conformes aux directives

En 2012, les pays parties touchés ont fait rapport pour la première fois sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3. Un module sur le suivi d'impact a été inclus dans le système PRAIS, et des modèles d'établissement de rapports, des lignes directrices et un glossaire portant sur les indicateurs d'impact ont été mis à jour en conséquence. Le cadre analytique, y compris les méthodes d'agrégation des données nationales en vue des évaluations régionales et mondiales, a été parachevé après la dixième session de la Conférence des Parties.

Résultat 3.1: Un soutien est apporté pour le suivi national de l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques et l'analyse de la vulnérabilité correspondante dans les pays touchés.

Résultat 3.2: Une base de référence est constituée à partir des données les plus fiables disponibles concernant l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques, et les approches scientifiques en la matière sont peu à peu harmonisées.

<p>Secrétariat: 3.2.1: Fourniture d'un appui efficace au CST pour guider l'établissement de niveaux de référence nationaux et mondiaux en vue de l'évaluation des progrès au regard des objectifs stratégiques 1 à 3</p>	<p>Mesure dans laquelle les informations de base fournies par le secrétariat sont prises en considération dans les recommandations du CST</p> <p><i>Objectif pour 2013:</i></p> <p><i>Au moins 75 % des informations fournies par le secrétariat sont prises en considération dans les recommandations du CST</i></p>	<p>Le secrétariat a aidé les Parties à établir leur rapport en utilisant les indicateurs d'impact, et a effectué ensuite une analyse préliminaire des rapports, y compris des informations régionales, pour la onzième session du Comité. Sur les 71 pays parties touchés qui ont présenté leur rapport, 63 (89 %) ont donné une réponse sur les deux indicateurs minimum et 43 pays (60 %) ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communs définis par le CST.</p> <p>Le secrétariat a facilité les travaux du Groupe consultatif spécial d'experts techniques sur les progrès réalisés concernant l'affinement de l'ensemble d'indicateurs d'impact. Ce groupe a tenu deux réunions et ses recommandations seront présentées au CST à sa onzième session.</p>
<p>Secrétariat: 3.1.3: Les Parties évaluent la pertinence et l'efficacité de la Stratégie et les progrès réalisés dans sa mise en œuvre, et recommandent des mesures appropriées pour améliorer les résultats et favoriser sa mise en œuvre</p>	<p>La mesure dans laquelle l'évaluation de la Stratégie et de sa mise en œuvre s'effectue suivant les modalités, les critères et le cadre de référence adoptés à la dixième session de la Conférence des Parties</p> <p><i>Objectif pour 2013:</i></p> <p><i>Liens entre le programme d'investissement du Fonds pour l'environnement mondial et les objectifs de la Stratégie, notamment en ce qui concerne l'harmonisation de l'ensemble d'indicateurs d'impact dans le domaine d'intervention «dégradation des sols» du Fonds pour l'environnement mondial et la Stratégie</i></p> <p><i>Les avantages d'un calendrier fixe, (faisant de l'année 2018 la dernière année de la Stratégie), par rapport à un système de programmation glissant (comme celui qui est appliqué dans le cadre de gestion axé sur les résultats des plans de travail des institutions et organes subsidiaires de la Convention) devraient être considérés</i></p>	<p>Le secrétariat a facilité les travaux menés par le Groupe de travail intersessions pour procéder à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie. Le groupe a tenu quatre réunions et soumettra son rapport, y compris ses recommandations, à la Conférence des Parties à sa onzième session.</p>

Résultat 3.3: Les facteurs biophysiques et socioéconomiques et leurs interactions dans les zones touchées sont mieux connus, ce qui permet d'améliorer le processus décisionnel.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 3.3.1: Fourniture d'un appui efficace au CST pour mieux faire comprendre les facteurs biophysiques et socioéconomiques de la DDTS et les interactions connexes dans les régions touchées	Mesure dans laquelle les informations de base et les résultats des conférences scientifiques de la Convention sont diffusés en temps voulu auprès d'un large groupe de destinataires <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Les résultats de la deuxième conférence scientifique sont consultables en ligne au moins trois mois avant la onzième session de la Conférence des Parties</i>	<p>Le secrétariat a appuyé le Groupe de travail spécial chargé d'analyser plus avant les moyens de fournir des avis scientifiques sur l'atténuation de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse en organisant trois réunions et en facilitant la consultation avec les Parties concernant les nouvelles recommandations. Le groupe présentera à la onzième session du CST ses conclusions et recommandations concernant un scénario intégré, qui permettrait de fournir des avis scientifiques à l'appui du processus de la Convention.</p> <p>La deuxième conférence scientifique s'est tenue en avril 2013. En coopération avec l'institution chef de file Global Risk Forum (GRF) Davos, le secrétariat a facilité les travaux préparatoires du comité directeur et du comité consultatif scientifique, ainsi que la planification du programme de la conférence et la participation des orateurs.</p> <p>Le secrétariat a aidé le Global Risk Forum (GRF) Davos et le Bureau du CST à organiser l'examen des résultats de la conférence, notamment en prenant des dispositions en vue d'un appel à contributions en ligne et de la formulation de propositions sur les moyens de préserver durablement l'élan acquis grâce à la conférence.</p> <p>Les préparatifs de la troisième conférence scientifique ont commencé par le choix du groupement chef de file Scientific & Traditional Knowledge for Sustainable Development et la constitution d'un comité directeur. L'établissement d'un comité consultatif scientifique est en cours.</p> <p>Le secrétariat a continué de participer au comité directeur de l'initiative visant à réaliser une évaluation de l'économie de la dégradation des terres.</p>

Résultat 3.4: Les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées dans les zones touchées sont mieux connues, ce qui permet de mettre au point des outils d'aide à la décision.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 3.4.1: Un appui efficace est fourni à l'examen par le CST des liens entre ses travaux et ceux d'autres organismes et organes concernant les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des effets de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées	Mesure dans laquelle les informations de base du secrétariat sur les interactions sont prises en considération dans les recommandations du CST <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Au moins 75 % des informations fournies par le secrétariat sont prises en considération dans les recommandations du CST</i> Mesure dans laquelle les initiatives et les besoins du CST sont pris en considération dans les travaux des organes et organisations scientifiques avec lesquels le secrétariat a été en contact	Le secrétariat a pris part aux travaux du Groupe consultatif pour la science et la technologie du FEM, et ce dernier a activement contribué à la deuxième conférence scientifique et au processus de perfectionnement des indicateurs d'impact. Les recommandations formulées par le Groupe consultatif spécial d'experts techniques sur les progrès réalisés concernant l'affinement de l'ensemble d'indicateurs d'impact sur son domaine d'intervention ainsi que les résultats de la deuxième conférence scientifique appellent à un renforcement des synergies entre l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des changements climatiques, la préservation de la biodiversité et la lutte contre la DDTs.
Secrétariat: 3.4.2: Connaissance et compréhension améliorées des avantages mutuels de la mise en œuvre de mesures visant à atténuer la sécheresse et à remettre en état les terres dégradées	Mesure dans laquelle les informations de base sur l'atténuation de la sécheresse sont prises en considération dans les recommandations du CST et les décisions de la Conférence des Parties <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Au moins 75 % des informations fournies par le secrétariat sont prises en considération dans les recommandations du CST</i>	Le secrétariat a participé à l'organisation de la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse et a appuyé la coopération régionale dans le domaine de la sécheresse qui associait plusieurs institutions dans chaque région touchée.

Résultat 3.5: Des mécanismes efficaces de partage des connaissances, y compris les connaissances traditionnelles^a, sont en place aux niveaux mondial, régional, sous régional et national pour aider les décideurs et les utilisateurs finals, notamment par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 3.5.1: Fourniture d'un appui efficace au CST pour promouvoir l'utilisation des connaissances scientifiques de façon à étayer les processus décisionnels concernant la Convention	Mesure dans laquelle les partenaires appuient les activités de transmission des connaissances scientifiques ou y participent <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Augmentation de 10 % du nombre de partenaires associés par rapport à 2011</i>	Le secrétariat a lancé la mise en œuvre d'un portail de partage des connaissances scientifiques en sollicitant le concours de partenaires à même de mettre leurs sources d'information sur la DDTs à la disposition des parties prenantes de la Convention, et à ce jour, six partenaires en situation de le faire se sont joints à l'initiative. La configuration technique du portail est en cours de conception.

Résultat 3.5: Des mécanismes efficaces de partage des connaissances, y compris les connaissances traditionnelles^a, sont en place aux niveaux mondial, régional, sous régional et national pour aider les décideurs et les utilisateurs finals, notamment par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite.

Le fichier d'experts a été amélioré, entre autres choses, grâce au soutien apporté au CST dans les travaux qu'il mène pour examiner et mettre à jour la liste actuelle des disciplines et mettre en place des dispositifs en ligne pour faciliter la mise à jour du fichier d'experts.

^a À l'exclusion des connaissances traditionnelles relatives aux ressources génétiques.

Résultat 3.6: Les réseaux et les établissements scientifiques et technologiques compétents dans les domaines de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont invités à apporter leur soutien pour la mise en œuvre de la Convention.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 3.6.1: Le secrétariat appuie efficacement le CST pour améliorer les dispositions visant à mobiliser des spécialistes et des institutions scientifiques	Mesure dans laquelle les informations de base du secrétariat sur les moyens d'améliorer les dispositions visant à mobiliser des spécialistes et des institutions scientifiques sont prises en considération dans les recommandations du CST <i>Objectif pour 2013:</i> <i>Au moins 75 % des informations fournies par le secrétariat sont prises en considération dans les recommandations du CST</i>	Par la nomination de correspondants pour la science et la technologie, les conférences scientifiques, le processus largement ouvert d'affinement des indicateurs d'impact et la possibilité envisagée de fournir des avis techniques à la Convention, la participation de scientifiques et d'établissements scientifiques au processus de la Convention s'est beaucoup accrue, à la fois pour ce qui concerne le nombre de participants actifs que l'éventail des disciplines.

D. Objectif opérationnel 4: renforcement des capacités

25. Le secrétariat a mené la plupart de ses activités en matière de renforcement des capacités pour apporter un appui à l'alignement des programmes d'action, la présentation de rapports au regard des indicateurs d'impact et des indicateurs de résultat, et il est rendu compte de ces activités au titre des objectifs opérationnels 2 et 3, respectivement.

26. Dans le contexte de l'objectif opérationnel 4, le secrétariat a mis au point en ligne la plate-forme pour le renforcement des capacités (Capacity Building Marketplace) qui fournit de la documentation et des possibilités de formation en faveur du renforcement des capacités, des modules d'apprentissage en ligne, un calendrier d'activités en rapport avec le renforcement des capacités dans le cadre de la Convention, une bibliothèque avec un index de recherche pour les documents, les rapports et d'autres supports, et des forums et échanges en ligne.

Résultat 4.1: Les pays ayant procédé à l'autoévaluation de leurs capacités nationales exécutent les plans d'action qui en résultent afin de mettre en place les moyens nécessaires aux niveaux individuel, institutionnel et systémique^a pour lutter contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse à l'échelle nationale et locale.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 4.1.1: Les possibilités de renforcer les capacités de façon ciblée dans le cadre de la Convention sont améliorées	Mesure dans laquelle les Parties participent à des activités de renforcement des capacités pour répondre aux besoins liés à la Convention	<p>Le secrétariat a lancé la plate-forme pour le renforcement des capacités en avril 2013. À ce jour, plus de 550 offres et 60 informations ont été affichées, le site compte plus de 280 abonnés et sa fréquentation a progressivement augmenté pour atteindre près de 8 000 visites par mois. Des formulaires et courriers électroniques d'enquête montrent en permanence l'accueil très favorable réservé à la plate-forme.</p> <p>Pour le programme de bourses dans le cadre de la Convention, le secrétariat a appuyé les travaux d'un comité directeur auxquels participent les institutions intéressées. Ce groupe est en train de mettre en place une stratégie pour le programme qui sera soumise à l'examen de la Conférence des Parties à sa onzième session.</p> <p>Les UCR ont promu et appuyé des partenariats régionaux et sous-régionaux pour les activités de renforcement des capacités concernant les problèmes de DDTS. Un cours de formation sur les aptitudes à la négociation a été organisé avec l'appui de la Commission de l'Union africaine (UA) et du PNUE.</p>

^a Voir PNUD, «Resource Kit for National Capacity Self-Assessment», 2005, p. vi, pour une description des divers niveaux où il est possible de renforcer les capacités.

E. Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie

27. Le secrétariat a continué de coopérer activement avec le secrétariat du FEM et a représenté la Convention au Conseil du FEM et à l'Équipe spéciale sur la dégradation des terres. Agissant conjointement avec le Mécanisme mondial, il a appliqué la stratégie commune de collecte de fonds et recherché des sources de financement et des partenariats nouveaux et novateurs, notamment avec le secteur privé. Des progrès ont été faits pour ce qui est de rassembler des informations sur les besoins et les impacts tout en renforçant la souplesse des modes de réalisation afin de renforcer la transparence et la crédibilité vis-à-vis des partenaires de développement.

28. Le Mécanisme mondial a une responsabilité de premier plan à l'appui de la réalisation de l'objectif opérationnel 5 et a axé son soutien aux parties prenantes de la Convention dans les domaines prioritaires ci-après:

a) Appui aux plates-formes nouvelles et existantes pour intégrer la gestion durable des terres dans les processus régionaux et sous-régionaux et tenir compte de l'importance de la Convention pour la réduction de la pauvreté dans ce cadre: le Mécanisme mondial est intervenu à l'échelle régionale et sous-régionale pour accroître

les fonds alloués à la mise en œuvre de la Convention en participant à des processus gouvernementaux (par exemple avec les Communautés économiques régionales (CER)) et des initiatives de partenariat (comme TerrAfrica), notamment en établissant et en facilitant des plates-formes en ligne comme l'Initiative de la Grande muraille verte dans le Sahara et le Sahel;

b) Établissement et mise en œuvre de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement intégrés pour la gestion durable des terres: lors de l'exercice biennal 2012-2013, le Mécanisme mondial a appuyé l'établissement et la mise en œuvre de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement intégrés dans 22 pays, y compris en organisant 17 ateliers sur la conception de stratégies de financement intégrées aux échelles nationale et sous-régionale. En réponse à la décision 1/COP.9 (annexe III), le Mécanisme mondial a mis au point sa méthode d'évaluation des résultats et de son impact et a procédé à une évaluation de l'approche de la stratégie de financement intégrée dans neuf pays. Les principales conclusions sont désormais disponibles et ont été présentées à un atelier de formation tenu à Rome en mars 2013 et à l'occasion d'une manifestation parallèle organisée à la onzième session du Comité;

c) Évaluation économique des terres: le Mécanisme mondial, en collaboration avec le consortium OSLO, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et d'autres organisations nationales et internationales, a appuyé 13 évaluations de la valeur économique totale des terres et des coûts de la dégradation des sols. Il a également organisé des échanges de connaissances et des ateliers de renforcement des capacités pour donner à 17 autres pays d'Afrique orientale et de la région du Mékong les moyens de procéder à des évaluations de la valeur de la terre et des services écosystémiques en utilisant la méthode d'évaluation du consortium OSLO. Les principaux acteurs de l'évaluation des terres et de l'aménagement du territoire ont ainsi pu comprendre la valeur économique des terres et les avantages des systèmes écosystémiques, et avoir accès aux méthodologies, outils, institutions et processus qui peuvent les aider pour l'évaluation des terres et la GDT;

d) Moyens de financement novateurs: l'identification et l'évaluation de sources de financement novatrices restent l'une des priorités du Mécanisme mondial au cours de l'exercice biennal 2012-2013. Le nombre de modules et de rapports thématiques établis sur divers moyens de financement novateurs est passé de 12 lors de l'exercice biennal précédent à 15 pour l'exercice à l'examen, tandis que le nombre de pays que le Mécanisme mondial a aidé à mobiliser des financements novateurs est passé de 30 à 38. Plusieurs initiatives ont été prises pour évaluer les possibilités qui s'offraient au secteur privé de prévenir ou d'enrayer la dégradation des terres en menant des activités bien adaptées à la GDT dans le cadre de sa mission fondamentale ou en appuyant les activités de régénération ou de remise en état dans le cadre de ses politiques de responsabilité sociale des entreprises. Cela consistait notamment à établir et mettre en œuvre un mécanisme de marché fondé sur des incitations et servant d'outil d'examen, à élaborer des lignes directrices pour la mise en conformité des entreprises eu égard à la GDT, à examiner les produits d'assurance des sociétés, les analyses coûts-avantages des modalités les plus performantes de paiement des services écosystémiques, et à créer des conditions favorables. Un dossier d'information sur les financements a été établi pour présenter brièvement les sources de financement, les mécanismes en jeu et les ressources mises au service de la GDT dans les domaines des changements climatiques, de la sylviculture, de la sécurité alimentaire et du commerce;

e) Coopération Sud-Sud: le nombre d'échanges Sud-Sud favorisant la collaboration entre les pays parties touchés quant aux possibilités de financement de la mise en œuvre de la Convention est passé de 5 en 2011 à 15 en 2013. Parmi les activités connexes, on peut citer 6 ateliers sur le financement de la lutte contre les changements climatiques portant sur la GDT dans différentes régions, qui ont visé au total 38 pays, et des

voyages d'études en Asie et en Afrique mettant l'accent sur le partage de données d'expérience et d'enseignements acquis concernant: 1) les ressources mises au service de la GDT; 2) l'établissement de stratégies de financement intégrées; et 3) la réponse à donner au double défi de la dégradation des terres et des changements climatiques. Un appui a été apporté à la coopération entre Haïti et la République dominicaine quant au fait de concevoir des mécanismes de financement novateurs adaptés aux circonstances particulières des pays.

Résultat 5.1: Les pays parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Mécanisme mondial: 5.1.01: Les plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GDT remplissent leur rôle avec l'appui du Mécanisme mondial	Nombre de plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GTD remplissant leur rôle avec l'appui du Mécanisme mondial	Le Mécanisme mondial a apporté son appui à 19 plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GDT pour toutes les annexes concernant la mise en œuvre de la Convention, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et l'Initiative de la Grande muraille verte dans le Sahara et le Sahel en Afrique, l'Initiative des pays d'Asie centrale en faveur de la gestion des terres (CACILM) en Asie et la Plate-forme d'Amérique centrale pour la promotion des investissements dans la GDT (PIMAST) en Amérique latine.
Mécanisme mondial: 5.1.02: Les pays parties touchés adoptent des stratégies de financement intégrées au profit de la GDT	Nombre de stratégies de financement intégrées conçues par le Mécanisme mondial qui sont adoptées par les pays parties touchés	Le Mécanisme mondial a apporté son appui pour l'élaboration de stratégies de financement intégrées dans 22 pays (5 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 10 en Afrique, 7 en Asie), qui ont été validées au niveau national. L'appui apporté par le Mécanisme mondial s'inscrit souvent dans le cadre de partenariats multipartites tels que TerrAfrica ou CACILM.
Mécanisme mondial: 5.1.03: Des arguments économiques en faveur d'investissements dans la GDT sont élaborés	Nombre de pays parties qui ont évalué la valeur économique des terres	Des évaluations de la valeur économique des terres et des coûts de la dégradation des terres ont reçu un appui dans 11 pays, une province (Piura au Pérou) et une sous-région (l'Amérique centrale). Des ateliers d'échanges de connaissances et de renforcement des capacités ont été organisés par le Mécanisme mondial pour renforcer la capacité de 17 pays d'Afrique orientale et de la région du Mékong à procéder à des évaluations de la valeur des terres et des services écosystémiques.
Programme de travail conjoint 5.1: Promotion d'un environnement général plus propice au financement de la Convention grâce à la mise en œuvre de la stratégie commune de mobilisation de fonds	Mesure dans laquelle les besoins et les apports financiers en relation avec la Convention sont communiqués de façon claire et transparente aux partenaires et sont bien compris par ceux-ci Mesure dans laquelle des ressources sont effectivement mobilisées pour permettre au secrétariat d'exécuter les activités prévues	Le secrétariat a établi une documentation sur les besoins et les priorités en matière de ressources, et des argumentaires pour une mobilisation effective de ressources, y compris une brochure sur les besoins en matière de ressources financières. Les argumentaires concernant la chaîne d'impacts ont été exposés dans leurs grandes lignes. Des contacts réguliers ont été maintenus avec plus de 20 donateurs et de nouveaux mécanismes ont été établis en vue d'un dialogue fructueux.

Résultat 5.2: Les pays parties développés fournissent des ressources financières importantes, adéquates, prévisibles et en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Mécanisme mondial: 5.2.01: Les pays développés et les institutions financières internationales, y compris le FEM, financent de plus en plus souvent les cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT	Taux de croissance de l'effort de financement des pays développés, des institutions financières internationales et du FEM au bénéfice des cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT (selon les données du Moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres et du PRAIS)	Les pays développés ont fait état d'un engagement de fournir 1 milliard 280 millions de dollars É.-U. pour les activités concernant la DDTS, contre 2 milliards 730 millions de dollars É.-U. au cours de l'exercice biennal précédent (-53%). Les principales raisons avancées pour cette tendance à la baisse étaient les réductions des ressources disponibles aux fins de la coopération pour le développement et la concurrence d'autres secteurs et processus de coopération pour le développement. Toutefois, seuls 9 pays parties développés ont soumis leur rapport pour 2010-2011, contre 14 l'exercice précédent (-35%).
Programme de travail conjoint: 5.2: Amélioration de l'accès à des sources novatrices de financement pour mener des initiatives en matière de gestion durable des terres	Nombre de filières/possibilités de financement d'initiatives concernant la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres	Le secrétariat et le Mécanisme mondial ont identifié des possibilités de financement permettant de traiter les questions de DDTS/GDT de façon complémentaire en participant à des réunions sur le sujet et en évaluant des mécanismes et des instruments de financement novateurs. Le secrétariat a travaillé à l'amélioration d'une stratégie de commercialisation pour les questions relevant de la Convention et élaboré une proposition encourageant le secteur des entreprises à s'impliquer dans les questions de DDTS/GDT.

Résultat 5.3: Les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le FEM, en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs des institutions compétentes.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
Secrétariat: 5.3.1: Meilleure compréhension de l'importance des problèmes de DDTS et de gestion durable des terres par le FEM, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et les banques régionales	Mesure dans laquelle les politiques et les méthodes du FEM, du FIDA et de la Banque mondiale tiennent compte des priorités définies au titre de la Convention	Le secrétariat a apporté des contributions aux réunions du Conseil du FEM et de l'Équipe spéciale sur la dégradation des terres et a engagé des consultations avec le Secrétariat du FEM au sujet de la mobilisation des ressources du FEM pour l'établissement des rapports, l'alignement des programmes d'action et la mise en œuvre à l'échelle nationale. Le secrétariat a aussi engagé des consultations avec le Directeur général du FEM sur le fait de savoir si le memorandum d'accord entre le Conseil du FEM et la Conférence des Parties à la Convention doit être modifié. Le secrétariat a présidé à certaines sessions de la Conférence annuelle de 2012 de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté.

Résultat 5.4: Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, dans le cadre d'organisations commerciales, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
<p>Mécanisme mondial: 5.4.01: Les pays parties sont en mesure d'identifier des ressources novatrices et des moyens potentiels d'accéder à ces ressources et aux mécanismes de financement dans le domaine de la GDT</p>	<p>Nombre de modules et approches mis au point concernant des sources de financement novatrices</p>	<p>Le Mécanisme mondial a élaboré 15 modules et approches thématiques concernant diverses sources de financement novatrices. Les questions traitées comprennent les moyens de financement novateurs en faveur de la GDT en général, le financement de la lutte contre les changements climatiques, le financement de l'aide pour le commerce, le financement de l'exploitation forestière, les mécanismes d'incitation fondés sur le marché, les organisations de la société civile, les fondations philanthropiques, l'écotourisme, les microfinancements et le financement de la sécurité alimentaire.</p>
	<p>Nombre d'organisations participant à des partenariats avec le Mécanisme mondial en rapport avec des sources de financement novatrices</p>	<p>Le Mécanisme mondial a collaboré avec 23 organisations dans ses travaux sur les sources de financement novatrices pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des instituts de recherche, des organisations de la société civile, des organisations bilatérales, multilatérales et du secteur privé.</p>
<p>Mécanisme mondial: 5.4.02: Des ressources sont mobilisées au profit de la GDT auprès de sources et de mécanismes de financement novateurs</p>	<p>Nombre de pays et de sous-régions bénéficiant d'une aide à la mobilisation de moyens de financement novateurs apportés par le Mécanisme mondial</p>	<p>La mobilisation de sources de financement novatrices est intégrée dans les activités liées aux stratégies de financement intégrées et aux cadres d'investissement intégrés que soutient le Mécanisme mondial. Ces sources ont fait l'objet d'une attention particulière dans 38 pays et (sous)-régions.</p>

Résultat 5.5: L'accès des pays parties touchés à la technologie est facilité par un financement adéquat, des incitations économiques et politiques efficaces et la fourniture d'un appui technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
<p>Mécanisme mondial: 5.5.01: Les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud permettent aux pays parties touchés d'accéder au savoir sur les transferts de technologie</p>	<p>Un certain nombre d'initiatives permettent de mieux faire connaître les transferts de technologie dans le contexte de la DDTS et de la GDT</p>	<p>Le Mécanisme mondial a appuyé 15 échanges Sud-Sud y compris des voyages d'études et des ateliers de renforcement des capacités, en particulier sur le financement relatif aux changements climatiques pour la GDT.</p>

V. Gestion et services

A. Secrétariat

29. Au cours de l'exercice biennal, le secrétariat s'est efforcé d'organiser le processus de la Convention au niveau intergouvernemental de manière à ce que les Parties s'appuient sur des informations de grande qualité pour prendre leurs décisions, que les travaux servent à la réalisation d'objectifs clairs et qu'il y ait un lien entre la Convention et les mutations et tendances au niveau mondial. La responsabilisation des organes et institutions de la Convention a été renforcée du fait de l'application de la méthode de gestion axée sur les résultats, qui établit un lien entre toutes les ressources et les réalisations décidées par la Conférence des Parties. Le plan de travail du secrétariat a été, dans une large mesure, exécuté tel qu'il avait été adopté à la dixième session de la Conférence des Parties, encore que les ressources disponibles n'aient pas été à la hauteur des besoins. Dans bien des cas, le manque de ressources a été compensé par des efforts supplémentaires de la part du secrétariat, ce qui a représenté une lourde charge de travail pour de nombreux membres du personnel.

30. Pour mettre en œuvre la décision 6/COP.10, le Secrétaire exécutif a établi l'Équipe de gestion de haut niveau pour œuvrer à des règles et procédures internes régissant les liens entre le secrétariat et le Mécanisme mondial et coordonner et faciliter l'exécution conjointe des plans de travail et des programmes, entre autres tâches. Le secrétariat a travaillé avec le FIDA sur la révision du Mémoire d'entente entre le FIDA et la Conférence des Parties. Le Secrétaire exécutif, en consultation avec le Bureau de la Conférence des Parties, s'est engagé dans un processus visant à définir de nouvelles modalités d'hébergement pour le Mécanisme mondial et présentera des recommandations à la Conférence des Parties à sa onzième session.

31. Le secrétariat a organisé la réunion intersessions du CRIC et la troisième session extraordinaire du CST/deuxième conférence scientifique en avril 2013. Malgré le retard avec lequel le calendrier de ces sessions a été établi, tous les services étaient pleinement opérationnels en temps voulu et 100 % de toute la documentation a été soumis, ce qui est plus que le chiffre fixé par l'ONU.

32. En consultation avec le Siège de l'ONU, le secrétariat a préparé le transfert des comptes et du personnel gérés par le Mécanisme mondial sous un régime de gestion unique administré par l'Office des Nations Unies à Genève. Le transfert du personnel supposait la classification de 14 postes à durée déterminée relevant du Mécanisme mondial et le recrutement d'agents pour pourvoir à ces postes, soit un travail important du point de vue de la gestion des ressources humaines. Pour ce qui est des techniques d'information et de communication, le secrétariat a continué de mettre au point ses outils et services de gestion des connaissances en plus des tâches courantes de maintenance et mise à jour des logiciels et systèmes d'exploitation de bureautique.

a) Direction exécutive et administration

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
6.1: Intégrité et cohérence renforcées des activités relevant de la Convention	Mesure dans laquelle les Parties expriment leur satisfaction	La planification interne, la coordination, la communication et l'assurance qualité ont été organisées. L'état d'avancement du programme de travail 2012-2013 a été contrôlé tous les six mois.

a) Direction exécutive et administration

<p>Programme de travail conjoint EE.1: Amélioration sensible de la coordination, de la collaboration et de la communication entre les deux institutions</p>	<p>Nombre de réunions de coordination entre le Mécanisme mondial et le secrétariat</p>	<p>Le débat de haut niveau et la table ronde des parlementaires sont en cours de préparation pour la onzième session de la Conférence des Parties. Des mesures portant sur les questions juridiques, les orientations à suivre et la procédure ont été prises en temps voulu.</p> <p>Des mesures afférentes au transfert de responsabilités et de représentation juridique du Mécanisme mondial du FIDA au secrétariat ont été prises.</p> <p>Les fonctions relatives à la gestion des connaissances ont été coordonnées et améliorées pour améliorer leur efficacité et assurer la maîtrise des coûts.</p> <p>Le secrétariat et le Mécanisme mondial ont coordonné leurs approches de diverses questions administratives.</p>
---	--	--

b) Services de conférence

Réalizations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
<p>6.2: Les Parties sont satisfaites de l'amélioration des conditions dans lesquelles les décisions peuvent être prises en connaissance de cause au niveau de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires</p>	<p>Mesure dans laquelle les dispositions prises pour l'organisation des sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires s'améliorent</p> <p><i>Objectif pour 2013:</i></p> <p><i>Réactions positives des Parties concernant les dispositions prises pour l'organisation de la onzième session du Comité et de la troisième session extraordinaire du CST</i></p> <p>Nombre de documents officiels soumis sans retard et de façon efficace aux Parties pour examen aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires</p> <p><i>Objectif pour 2013:</i></p> <p><i>Pourcentage accru de documents soumis dans les délais</i></p>	<p>Les invitations ont été envoyées et les dispositions logistiques prises pour la troisième session extraordinaire du CST et la onzième session du Comité. Vingt-deux documents de présession ont été traduits et reproduits dans les délais et 100 % de toute la documentation a été soumise. L'organisation de la onzième session de la Conférence des Parties, de la douzième session du Comité et de la onzième session du CST est en cours. Dix réunions des Bureaux de la Conférence des Parties, du Comité et du CST ont été organisées à Bonn.</p>

b) Services de conférence

6.3: Les échanges entre les représentants des Parties, les experts scientifiques et/ou d'autres acteurs clefs sont facilités avec efficacité	Mesure dans laquelle les réunions, ateliers et séminaires demandés sont organisés dans les délais et dans les limites du budget alloué	Huit réunions du Conseil du Fonds d'adaptation ont été organisées. Les services concernant l'organisation de réunions autres que des réunions officielles liées à la Convention et l'élaboration de matériels d'information et de publications ont été fournis dans les délais et de façon économique.
	<i>Objectif pour 2013:</i> <i>Réactions positives des partenaires concernant l'organisation des réunions</i>	
	Mesure dans laquelle les documents, publications et matériels d'information demandés sont élaborés dans les délais et dans les limites du budget alloué.	
	<i>Objectif pour 2013:</i> <i>Réactions positives des unités administratives associées à la production des publications, de la documentation et des supports d'information</i>	

c) Services administratifs et financiers et ressources humaines

Réalizations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
6.4: Les ressources financières et humaines du secrétariat sont administrées de manière efficace et productive, conformément aux règles de gestion financière de la Convention ainsi qu'au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU	La proportion des dépenses réelles en comparaison avec le budget approuvé	Au 31 mai 2013, le taux d'exécution du budget de base était de 69,9 % contre un taux d'exécution idéal de 70,95 % à ce stade de l'exercice biennal.
	<i>Objectif pour 2013:</i> <i>100 %</i>	Quarante fonctionnaires, soit 80 % environ, ont participé à des cours de formation au cours de l'exercice biennal.
	Mesure dans laquelle les besoins de formation des membres du personnel sont satisfaits pour mettre en œuvre le programme de travail du secrétariat	Le secrétariat n'a pas reçu de plaintes concernant l'organisation des voyages des personnes ayant participé à des manifestations organisées par le secrétariat.
	<i>Objectif pour 2013:</i> <i>Au moins 30 % des membres du personnel participent à des activités de formation en rapport avec leur travail</i>	La préparation du passage au nouveau système de gestion est en cours à l'ONU et le secrétariat est en train d'établir les immobilisations et les comptes à temps pour 2014.
	Mesure dans laquelle les participants expriment leur satisfaction à l'égard des services de voyages fournis par le secrétariat	Le fonds d'affectation spéciale du Mécanisme mondial a été établi et la procédure de recrutement pour 14 postes destinés au Mécanisme mondial est achevée.

6.5: Amélioration des services du secrétariat en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC)	<p>Mesure dans laquelle les services de TIC répondent aux besoins du secrétariat</p> <p><i>Objectif pour 2013:</i></p> <p><i>Le personnel constate des améliorations dans les services de TIC</i></p> <p>Mesure dans laquelle les Parties et d'autres utilisateurs expriment leur satisfaction à l'égard des services de conférence</p>	<p>Parmi les services de TIC qui ont été améliorés figurent le nouveau site Web, des services de courrier électronique et du matériel mis à jour. Un nouveau système de base de données est en voie d'achèvement. Les travaux de conception de l'Intranet sont terminés et l'on a commencé à le mettre en service. L'éventail de services de TIC a été étendu pour intégrer les nouveaux outils de gestion des connaissances comme la plate-forme pour le renforcement des capacités et moderniser les outils existants comme le PRAIS.</p> <p>Le secrétariat n'a reçu aucune plainte des participants aux conférences pour ce qui concerne les services informatiques.</p>
---	---	---

B. Mécanisme mondial

33. Au rang des principales réalisations de la Direction exécutive et de l'administration du Mécanisme mondial pendant le dernier exercice biennal figuraient le budget et l'administration, le suivi-évaluation, la gestion des ressources humaines et les relations avec les donateurs et les communications.

34. Des ressources suffisantes ont été réunies pour assumer les dépenses de personnel et d'administration par prélèvement sur le budget de base et au moyen de contributions volontaires. La budgétisation fondée sur les résultats donnait une idée claire des crédits budgétaires par objectif opérationnel, région et poste de dépenses, ce qui aidait les cadres supérieurs du Mécanisme mondial à prendre des décisions éclairées.

35. Le Mécanisme mondial a renforcé ses activités en appliquant la méthode de gestion axée sur les résultats à la planification stratégique et au suivi-évaluation continu des résultats et en tenant compte des enseignements tirés de ses travaux de planification. Un plan de suivi-évaluation axé sur les résultats assorti de modèles et d'indicateurs connexes a été établi pour assurer l'utilisation des dons et l'alignement des rapports établis sur la Stratégie. Cela renforce les liens entre l'orientation stratégique et l'exécution du programme, et améliore les modalités opérationnelles du Mécanisme mondial.

36. Quatorze fonctionnaires engagés pour une durée déterminée ont été transférés avec leurs postes du FIDA au secrétariat (administré par l'ONUG), et 124 contrats de consultant ont été délivrés/renouvelés. Les voyages des fonctionnaires, des consultants, des non-fonctionnaires et des participants aux activités du Comité, de la Conférence des Parties et du Mécanisme mondial ont été organisés d'une manière efficace et dans les délais. Le transfert des procédures administratives applicables au Mécanisme mondial du FIDA au secrétariat/ONUG a donné lieu à d'importants retards d'exécution pendant la transition.

37. Pour ce qui est des relations avec les donateurs au niveau du siège, plusieurs réunions ont été organisées avec des ambassadeurs et des représentants de 26 Parties à la Convention ayant leur siège à Rome (dont l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud)) et des pays donateurs pour mieux faire connaître la mission du Mécanisme mondial et du secrétariat pour ce qui est d'aider les pays en développement à inscrire la GDT au rang des domaines prioritaires et à investir dans ce secteur. Des contacts ont été pris avec plusieurs donateurs

bilatéraux et multilatéraux pour accroître leurs contributions volontaires à la Convention en général et au Mécanisme mondial en particulier.

38. Le Mécanisme mondial a appuyé les UCR pour l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes par le biais de services de consultants tandis que les UCR pour l'Asie et la CEE ont reçu un appui du bureau du Mécanisme mondial.

39. Le site Web institutionnel a été restructuré et une nouvelle stratégie visant à mettre le Mécanisme mondial sur Twitter et d'autres réseaux sociaux a été lancée. Conformément à la décision 6/COP.10, le logo du Mécanisme mondial a été revu et il figure actuellement sur tous ses supports institutionnels. L'appui aux activités menées à l'échelle nationale dans le domaine de la communication a augmenté avec la couverture de certaines manifestations par le biais des réseaux sociaux ou de reportages dans la presse locale. Une initiative spéciale conjointe Convention/Mécanisme mondial a été lancée en collaboration avec le Gouvernement italien pour l'Exposition universelle qui se tiendra en 2015 à Milan. Elle vise à promouvoir un nouveau régime «souple» de certification de la neutralité en matière de dégradation des terres destiné aux petites et moyennes entreprises qui doit s'étendre à l'échelle mondiale après l'Exposition universelle.

Résultat X.1: Direction exécutive et gestion

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats	Données sur les résultats
X.1.01: Le Mécanisme mondial participe effectivement – sur les questions touchant le financement de la mise en œuvre de la Convention – aux stratégies, aux débats et aux partenariats internationaux, au bénéfice de la Convention et des pays parties	Participation à des groupes de travail et à des activités de coopération, de coordination et de surveillance	État d'avancement au 31 mars 2013: Le Mécanisme mondial a participé au groupe de travail et aux réunions de coordination dans le cadre du PRAIS, aux discussions sur la gestion axée sur les résultats, aux préparatifs de la douzième session du Comité et de la onzième session de la Conférence des Parties, ainsi qu'aux travaux relatifs à l'alignement des programmes d'action nationaux et aux stratégies de financement intégrées. Le Mécanisme mondial a participé aux réunions de l'Équipe de gestion de haut niveau.
	Proportion du budget de base adopté par la Conférence des Parties qui a été reçue au profit des activités du Mécanisme mondial	Le budget de base du Mécanisme mondial approuvé par la décision 10/COP.10 s'élevait à 3 631 172 euros.
	Approbation des contributions du Mécanisme mondial par le Président du FIDA	Les règles et règlements administratifs applicables au Mécanisme mondial ont été modifiés en application de la décision 6/COP.10.
	Adoption et mise en œuvre d'une méthode pour évaluer l'impact quantitatif du Mécanisme mondial sur la mobilisation de ressources (première application en vue de la présentation de rapports à la dixième session de la Conférence des Parties)	La méthode d'évaluation des résultats et de l'impact a été établie et appliquée dans neuf pays.

Résultat X.1: Direction exécutive et gestion

	Nombre d'initiatives relatives au financement de la GDT menées conjointement par le Comité de facilitation et le Mécanisme mondial	Les travaux du Comité de facilitation ont été suspendus mais la coopération avec des membres du Comité à titre individuel s'est poursuivie à tous les niveaux.
X.2.01: Gestion efficace et transparente du programme de travail et des ressources financières	Gestion axée sur la qualité et les résultats	Le système de suivi-évaluation du Mécanisme mondial a été renforcé et de nouveaux modèles/modes de présentation sont en place. Un budget fondé sur les résultats pour 2014-2015 sera proposé à la Conférence des Parties à sa onzième session en coopération avec le secrétariat.
	Satisfaction des pays parties en ce qui concerne le soutien donné par le Mécanisme mondial (enquête)	Il ressort de l'enquête que les personnes interrogées ont jugé favorablement le soutien apporté par le Mécanisme mondial. L'enquête a permis d'établir que l'approche de la stratégie de financement intégrée conçue par le Mécanisme mondial: a) est un processus très pertinent; b) s'aligne sur la Stratégie; c) est un outil utile à l'amélioration du processus décisionnel; d) laisse à désirer du point de vue de la durabilité; e) a des incidences neutres à positives sur la mobilisation de ressources en faveur de la GDT; et f) n'appuie qu'occasionnellement l'alignement des programmes d'action nationaux.
	Les résultats de l'audit du FIDA concernant le Mécanisme mondial sont satisfaisants	Les règles et règlements administratifs applicables au Mécanisme mondial ont été modifiés par la mise en œuvre de la décision 6/COP.10.
	Montant des contributions volontaires collectées auprès des donateurs (en euros)	En 2011-2012, le Mécanisme mondial a réuni 7 415 928 dollars É.-U. sous la forme de contributions volontaires de la Commission européenne, du Gouvernement finlandais, du Gouvernement norvégien, de la FAO et de la Commission de l'océan Indien.
	Nombre d'initiatives de perfectionnement du personnel et de constitution d'équipes	Le personnel du Mécanisme mondial a assisté à des séances de formation sur la correspondance avec les États Membres, afin d'écrire avec clarté et concision, et sur le nouveau système PeopleSoft de gestion des itinéraires pour les autorisations de voyage, et a reçu une formation en ligne à WordPress.
X.3.01: Information à grande échelle sur les services fournis par le Mécanisme mondial au titre de la Convention	Nombre quotidien de visiteurs du site Web du Mécanisme mondial	Le nombre moyen de visites quotidiennes a été stable avec 300 visiteurs/jour et a augmenté lorsque des bulletins et des initiatives spéciales comme le Finance Info Kit ont été mis à disposition.

VI. Conclusions et recommandations

40. La Conférence des Parties souhaitera peut-être prendre connaissance des résultats obtenus par le secrétariat, le Mécanisme mondial, le Comité de la science et de la technologie et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention au cours de l'exercice biennal 2012-2013 et utiliser cette information à l'appui des considérations relatives au plan de travail, au programme et au budget pour les années à venir.
